

Mon amour perdu

J'ai recherché dans mes papiers,
J'ai recherché dans mes dossiers,
J'ai recherché dans mes cahiers,
J'ai recherché dans mes livres
J'ai trouvé la lettre (P)

J'ai recherché au passé,
J'ai recherché au présent,
J'ai recherché à l'avenir,
J'ai cherché dans mes temps.
J'ai trouvé la lettre (A)

J'ai recherché dans mon histoire,
J'ai recherché dans ma mémoire,
J'ai recherché dans la mémoire de ma mère,
J'ai recherché dans la mémoire de mon père.
J'ai trouvé la lettre (L)

J'ai recherché dans le livre d'histoire,
J'ai recherché dans le livre de géographie,
J'ai recherché dans mes cours,

J'ai recherché dans mes pensées.
J'ai trouvé la lettre (E)

J'ai recherché dans ma carte d'identité,
J'ai recherché dans mon acte de naissance,
J'ai recherché dans mes yeux,
J'ai recherché dans mon cœur.
J'ai trouvé la lettre (S)

J'ai recherché dans mes dictionnaires,
J'ai recherché dans mes encyclopédies,
J'ai recherché dans mes livrets,
J'ai recherché dans feuilles volantes.
J'ai trouvé la lettre (T)

J'ai recherché dans le printemps,
J'ai recherché dans l'été,
J'ai recherché dans l'automne,
J'ai recherché dans l'hiver.
J'ai trouvé la lettre (I)

J'ai recherché dans les arbres,
J'ai recherché dans les feuilles,
J'ai recherché dans les branches,
J'ai recherché dans les racines.
J'ai trouvé la lettre (N)

J'ai recherché dans les fermes,
J'ai recherché dans les champs,
J'ai recherché dans les forêts,
J'ai recherché dans la terre.
J'ai trouvé la lettre (E)

Et quand j'ai mis en ordre ces lettres;
j'ai retrouvé mon amour perdu,
J'ai retrouvé la Palestine
Et cette Palestine que je ne vais pas la perdre

♦ Akram Abou Al Ajine (22 ans)

LA LETTRE DE PARIS-SUD



groupe local de l'afps

N°3 - JUILLET 2005 - SPÉCIAL VISITE D'ARIEL SHARON EN FRANCE

Ariel Sharon, renoncez à venir en France!

Certes, vous êtes officiellement invité par le président Chirac et votre sécurité personnelle sera, sans nul doute, assurée mais, sachez-le, nous serons très nombreux à manifester contre votre venue et vous aurez beaucoup de mal à vous défendre des accusations que l'immense majorité des résidents en France portent contre vous. Vos faits d'armes anciens sont connus : très jeune, vous vous êtes singularisé dans le commandement d'unités spécialisées attaquant des combattants palestiniens au-delà de la ligne d'armistice de 1948 et réputées pour ne jamais faire de prisonniers. Vous avez ordonné la destruction de villages qui avaient abrité des résistants et l'assassinat de leurs femmes et de leurs enfants. Nul n'a oublié non plus comment, en 1982, outrepassant les ordres reçus, vous avez lancé les forces armées d'Israël contre Beyrouth pour expulser de la capitale libanaise les combattants palestiniens qui s'y trouvaient. Après quoi, vous avez laissé des milices « chrétiennes » dont vous vous étiez fait des alliées, perpétrer dans les camps de Sabra et Chatila un horrible massacre de civils désarmés. Pour les générations présentes, vous êtes surtout le premier responsable de l'extraordinaire violence, ouverte ou sournoise, qui sévit à Gaza et en Cisjordanie depuis le 28 septembre 2000. Ce jour-là, en venant fouler le sol de l'Esplanade des mosquées à Jérusalem, vous avez délibérément provoqué le nouveau sursaut de révolte du peuple palestinien. Vos policiers et vos soldats, tirant à balles réelles sur des manifestants lanceurs de pierres, ont tué plus de 60 Palestiniens dans les deux jours qui ont suivi. Ce fut le début de la « nouvelle Intifada » dont vos services de propagande ont immédiatement attribué la responsabilité à Yasser Arafat. Depuis ce jour, l'armée dont vous supervisez le commandement, a multiplié les voies de fait contre la population des Territoires occupés, les arrestations, les assassinats ciblés, c'est-à-dire des exécutions extrajudiciaires dont sont victimes non seulement des résistants que vous désignez uniformément comme des terroristes mais aussi, bien souvent, les personnes qui les accompagnent.



Ariel Sharon se rend « en toute simplicité » à la Knesset

« COMITÉ D'ACCEUIL »
ARIEL SHARON

Petite pique de rappel, pour la manifestation d'accueil de la visite d'Ariel Sharon en France.

Ce samedi 9 juillet 2005, le rendez-vous est à 15h, place du Chatelet, banderole de l'AFPS.

Toutes les fois qu'un espoir de paix est apparu, vous avez prétexté un attentat pour décider de nouvelles actions, franchissant un nouveau degré dans ce qu'il est convenu d'appeler l'escalade de la violence. Ainsi, le 28 mars 2002, 22 pays de la Ligue arabe réunis à Beyrouth venaient d'adopter un plan de paix prévoyant la normalisation de leurs relations avec Israël, dès l'évacuation de la Cisjordanie et de Gaza : la paix aurait pu être conclue en quelques semaines et c'est précisément ce dont vous ne vouliez à aucun prix. Vous avez déclenché une offensive d'une brutalité sans précédent contre Jénine, Bethléhem et Naplouse et mis le siège devant la Mouqata'a de Ramallah... Depuis votre passage au ministère de l'Agriculture, vous n'avez cessé de préconiser le renforcement de la colonisation en Cisjordanie, tolérant de multiples implantations sauvages et avalisant la construction de milliers de logements en faveur de nouveaux colons. Pour relier à Israël ces implantations, vous avez ordonné, en tant que Premier ministre, l'édification du Mur, hideux assemblage de murs de béton, de réseaux de barbelés surmontés de miradors pour lequel des milliers d'oliviers ont été abattus, des centaines d'hectares de bonnes terres agricoles confisquées. Et ce Mur, que vous présentez inlassablement comme une « barrière de sécurité », perpétuera, dans les paysages de Palestine, la marque honteuse de votre politique de séparation (apartheid)... Explicitement, ce que vous visez, c'est « achever la guerre de 1948 », c'est-à-dire, englober dans l'État

APPEL À COTISATION

Nom: Prénom Adresse

Tél: Fax Courriel

Adhésion

- Je (ré)adhère à France-Palestine Paris-Sud et verse ma cotisation 2005
- Au tarif normal (60 €)
- Au tarif résuit (30 euros)
- Autarif pour situation précaire (15 €)
- Je souhaite m'abonner uniquement au Bulletin, soit 30 €
- Je verse une cotisation de soutien (montant supérieur à 60 €)
- Dons : je verse euros pour l'associations Ajial; € pour le fonctionnement de Paris-Sud.

Chèque à l'ordre de France-Palestine Paris-Sud (ou virement sur CCP 1351 1291A PARIS) à envoyer à AFPS Paris Sud BP5 - MAISON DES ASSOCIATIONS DU 13° -11 RUE CAILLAUX - 75013 PARIS

israélien tous les territoires compris entre Méditerranée et Jourdain, quitte à déposséder les Palestiniens de la moitié des 22% de l'ancienne Palestine qui leur restaient encore en Juin 1967, à accaparer l'essentiel de leurs ressources en eau et à les enfermer dans une douzaine d'enclaves dont ils ne peuvent entrer et sortir que sous le contrôle de votre armée. Vous occupez la scène médiatique avec l'évacuation de quelque 6000 colons de Gaza mais vous favorisez l'installation de ces familles sur d'autres terres palestiniennes et la Bande de Gaza

ne sera bientôt plus qu'un champ de ruines entouré de bidonvilles, surveillé en permanence par vos drones et vos gardes-chiourmes sur pied de guerre.

Ariel Sharon, vous avez obtenu les suffrages de vos concitoyens en jouant à l'homme fort qui assurerait durablement leur sécurité. Vous avez délibérément rompu avec un processus qui, depuis 1993, frayait difficilement un chemin vers la paix. Votre politique, qui viole tous les droits du peuple palestinien et ne respecte aucune des conventions par lesquelles les sociétés humaines ont

tenté d'humaniser leurs conflits, perpétuent, dans la région et bien au-delà, une situation de guerre.. Renoncez à venir en France tant que vous foulerez aux pieds les principes fondateurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions de Genève et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies dans le respect desquels l'immense majorité des citoyens du monde voit la condition nécessaire d'un avenir de paix.

✦ Gérard Faÿ

Assemblée Générale extraordinaire d' AFPS Paris-Sud du 20 avril 2005

Objet : Examen du projet de nouveaux statuts de l'AFPS au niveau national

Participation : réunion ouverte à tous les adhérents de Paris-Sud : 20 présents + 5 procurations

Première partie : synthèse des discussions préliminaires

Problème du « catapultage » de la réunion du GARP le jour de la nôtre : devons-nous prévenir le GARP de notre réunion ? Il ne nous semble pas puisque le GARP n'a aucun rôle officiel dans l'association, et qu'il n'a aucun rapport avec nous.

(Avons-nous prévenu suffisamment tôt l'AFPS qui aurait pu jouer un rôle d'intermédiaire ?) De toute façon, lorsque nous avons reçu la convocation, nous avions déjà arrêté la date de notre réunion et retenu la salle.

Pendant, il est évident qu'une coordination serait nécessaire, mais il nous

semble que pour être efficace, elle devrait associer des représentants des différents comités, dans le cadre d'une réunion peu nombreuse et donc plus susceptible d'efficacité qu'une « assemblée générale » informelle.

Pour Paris, peut-on se limiter aux comités AFPS? A notre connaissance, nous sommes encore le seul comité à « assise géographique » (toute relative d'ailleurs...).

Nous sommes nombreux à penser qu'il est donc indispensable de maintenir des liens avec les autres comités parisiens même s'ils ne font pas partie de l'AFPS. Deuxième partie : Propositions de modifications du projet de statuts.

P.1 - article 2 : remplacer « paix juste et durable » par « paix réelle et durable » (puisque la paix ne peut être « juste ») ;

p.3 - article 5

-premier paragraphe : remplacer « les adhérents peuvent se regrouper » par « les adhérents se regroupent ». Il nous semble que ce doit être le mode normal de fonctionnement d'une association comme la nôtre qui se donne pour but d'agir ;

-troisième paragraphe : « les groupes locaux peuvent s'organiser entre eux pour coordonner leur action, réaliser des projets communs » (au lieu de se constituer en « fédération » : cette notion nous paraît trop rigide) ;

p.4 - article 6 : supprimer « le refus d'agrément n'a pas à être motivé » ;

p.4 - article 7 - a) une coquille à corriger : le « Conseil national » ne peut s'appliquer à un groupe local ;

✦ Henri Piéri

Interview de Samira Abou Daya, responsable du département des femmes au sein de la PGFTU de la bande de Gaza

-Quelle est, à Gaza, la condition des femmes sur le marché du travail ?-Alors que le travail des femmes s'est banalisé, leur situation est d'autant plus difficile que la situation générale ne cesse de se dégrader. Aujourd'hui, le pourcentage des femmes au travail dépasse à peine 10%, il était de 12,7% en 2001. Qui plus est, leurs salaires sont

extrêmement bas. Dans le textile, les femmes ne gagnent pas plus de 35 à 40 shekels par jour ; dans l'agriculture, à peine 10 shekels la journée. Des sommes dérisoires avec lesquelles personne ne peut vivre. Tout juste épargner quelques shekels après avoir payé les frais de transport... Les femmes subissent de plein fouet la crise profonde dans laquelle

s'enfoncent la bande de Gaza. Et sans doute souffrent-elles aussi, et plus que les hommes, de l'absence d'un salaire minimum en Palestine. La PGFTU en réclame l'instauration depuis longtemps. Mais, pour l'instant, rien n'est encore réglé. Ceux qui en refusent le principe invoquent les difficultés économiques, les problèmes que nous aurons à



photo Larry Towell

harmoniser les niveaux de salaires entre Gaza et la Cisjordanie. Soit... Mais comment peut-on vivre avec de tels salaires ?

Qu'en est-il de l'égalité entre les hommes et les femmes ? Secteur public excepté où les rémunérations sont fonction des diplômes de chacun, les femmes perçoivent, en moyenne, des salaires deux fois inférieurs à ce que gagnent les hommes. Par ailleurs, dans beaucoup d'entreprises, les employeurs refusent de leur payer les heures supplémentaires sous prétexte qu'elles s'absentent bien assez souvent comme ça lorsque leurs enfants sont malades, ou lorsqu'elles vont accoucher ». Donc, question égalité hommes-femmes, beaucoup reste à faire.

-À quel type de postes trouve-t-on des femmes? Ont-elles accès à tous les emplois ?En principe, oui, absolument! On le sait peu, mais il y a à Gaza des femmes ingénieurs, des femmes médecins, journalistes ; des femmes dans tous les corps de métier. Ici, le problème n'est pas tant l'attitude que peuvent avoir les employeurs à l'égard des femmes que le regard que leur portent leurs familles. Dans les foyers les moins éduqués, l'accès au travail reste encore largement soumis à l'autorisation des hommes : à celle du père, du mari ou du frère qui, bien souvent, refusent l'accès à des emplois autres que ceux que proposent le secteur éducatif, un secteur qui cantonne la femme dans son rôle

traditionnel : celui de mère. Certaines familles ainsi défendent à leurs fils de se marier à des infirmières, par exemple. Pourquoi des infirmières ? Parce qu'elles sont susceptibles de travailler la nuit, donc de ne pas être toujours disponibles.

-Vos propos contredisent l'idée communément admise que le travail des femmes est vecteur d'émancipation. Tout au moins laissent-ils entendre que le travail reste ici insuffisant à défaire le poids des traditions et des pesanteurs culturelles.

Qu'en dites-vous ? La condition de la femme a beaucoup évolué depuis la fin des années 60. A cette époque, très peu de femmes travaillaient, la plupart n'étaient considérées que pour leur rôle de mère. Beaucoup de familles refusaient par exemple que leurs filles partent étudier, ne serait-ce qu'en Cisjordanie, à moins de s'inscrire dans un internat où les conditions de vie étaient extrêmement strictes. Aujourd'hui, je le répète, vous pouvez trouver à Gaza des femmes employées dans toutes les fonctions. Mais le travail ne suffit pas à l'émancipation. Je crois vraiment que la situation politique qui est la nôtre, la dureté de la vie sous occupation sont les facteurs principaux des difficultés auxquelles nous nous affrontons. Faute de percevoir de perspectives à court terme sur le marché du travail, beaucoup d'hommes espèrent immigrer.

Quel effet pourrait avoir, selon vous, le désenclavement de la bande de Gaza sur la condition des femmes ? -Une chose en préalable : quand cela était

encore possible, un certain nombre de femmes ont immigré dans les pays du Golfe ; en Arabie Saoudite, notamment, où elles étaient embauchées comme institutrices. Donc, elles aussi pourraient partir. Sur le fond, je ne crois pas que le développement de l'immigration économique des Palestiniens de Gaza changera grand-chose à la situation qui est la nôtre. Ni en bien, ni en mal. Les femmes palestiniennes montrent depuis longtemps qu'elles sont capables de se débrouiller seules et de travailler. Beaucoup d'entre nous ont des maris en prison, morts ou malades, et donc travaillent. Les femmes palestiniennes assument déjà beaucoup. Le problème auquel nous nous affrontons est celui de vivre dans une société extrêmement conservatrice dans laquelle les familles n'ont pas encore vraiment relâché la pression. Et le départ des hommes n'y changera rien. La pesanteur qui pèse sur les femmes continuera de s'exercer à distance, ou par un homme de la famille resté sur place. La seule façon d'améliorer le sort des femmes est de convaincre les hommes qu'ils n'ont rien à gagner à placer les femmes sous tutelle. Et c'est par l'éducation que nous y arriverons. Par l'éducation et une amélioration des conditions politiques dans lesquelles nous vivons.

✦ par Martine Hassoun